

AVIS PUBLIC

DÉROGATION MINEURE

AVIS est par les présentes donné que le conseil d'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville, lors de sa séance ordinaire qui sera tenue le 12 mai 2014 à 19 h, à la salle du conseil sise au 555, rue Chabanel Ouest, bureau 600, Montréal, statuera sur une demande de dérogation mineure relative à l'immeuble portant le numéro 12345, avenue de la Miséricorde, lequel est érigé sur le lot 1434923 du Cadastre du Québec.

Cette dérogation mineure autoriserait l'aménagement d'une clôture en cour avant d'une hauteur de 3,3 mètres au lieu de 2 mètres, et ce, malgré le Règlement sur les clôtures (R.R.V.M., chapitre C-5).

Toute personne intéressée pourra être entendue par le conseil d'arrondissement relativement à cette demande au cours de cette séance.

Pour information, veuillez vous adresser à la Direction du développement du territoire : 514 872-1575.

DONNÉ à Montréal, ce vingt-quatrième jour d'avril deux mille quatorze.

Chantal Châteauvert
Secrétaire d'arrondissement